

Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Pour FO, la notion de développement durable ne peut se concevoir qu'au service du progrès - progrès des droits de l'homme et progrès social - et préservant l'environnement aujourd'hui et demain pour tous les êtres humains.

Or, malgré l'accroissement global des richesses mesuré par le PIB, force est de constater l'accroissement des inégalités, le maintien dans la pauvreté extrême, le non-respect des droits fondamentaux d'hommes et de femmes au travail dans de trop nombreux pays, situation aggravée par la crise du système capitaliste. C'est pourquoi, FO milite pour un changement de modèle économique à tous les niveaux, national et international, sans mésestimer l'échelon européen.

Aussi, le groupe FO soutient largement l'avis qui est soumis à notre débat. À la fois pour son alerte sur la dégradation de la situation sociale, et pour l'accent, résolu, mis sur la nécessité d'une action urgente et déterminée des États dans le cadre des Nations Unies au service du progrès humain. Ce faisant, c'est justement l'insuffisance de l'action conduite jusqu'alors et ses défaillances ou, pire encore, le constat que le modèle économique libéral et financier continue de l'emporter sur les considérations sociales et environnementales, qui sont mis en avant.

FO souligne à ce propos la cohérence avec les constats et les préconisations des avis précédemment adoptés concernant le G20 et les négociations climatiques à Durban.

À un moment où le débat reprend de plus belle entre austérité et croissance, dans les pays industrialisés et particulièrement européens, FO considère que l'« économie verte et inclusive », telle que prônée par Rio+20, ne peut être comprise que comme l'une des sources de croissance économique, créatrice d'emplois et ne se limitant pas à inclure la dimension sociale et environnementale, mais en se donnant comme objectif premier la redistribution des richesses et des investissements publics. Donner la primauté aux droits sociaux tels que définis par l'OIT, aller rapidement vers l'accès pour tous et partout à l'eau potable, à l'alimentation saine, aux soins et à l'énergie notamment, définir de manière universelle des normes environnementales et en assurer la mise en œuvre et le respect effectifs tant au niveau local et national qu'au niveau international, y compris en y soumettant les mécanismes des échanges commerciaux, monétaires et financiers, *via* la création d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME), sont autant d'orientations que FO ne peut que soutenir.

Il est cependant deux points sur lesquels FO demeure réservé. D'une part, la mise en avant du concept de responsabilité sociale et environnementale, ou sociétale, des entreprises, dans la mesure où celui-ci est souvent utilisé pour favoriser de pseudo

démarches volontaires au détriment de mécanismes contraignants et démocratiques. FO tient en particulier à mettre en garde contre l'idée de notation extra-financière des entreprises qui sous-tend la privatisation du contrôle du comportement des entreprises et le risque évident de conflits d'intérêts très largement démontré dans le domaine financier. Quant à la question de la participation de la « société civile », FO tient à souligner son attachement à la liberté d'association qui ne peut souffrir d'une mise en cause sous couvert d'évaluation systématique de légitimité ou de représentativité, que demande, *a contrario*, tout processus de participation.

Ces réserves exprimées, le groupe FO a voté l'avis.